

CANADA
Province de Québec
Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 4 décembre 2017 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme. Jocelyne Lyrette- Mairesse
Mme. Christiane Cyr – Conseillère
Mme. Julie Paiement – Conseillère
M. Jacques Rodgers – Conseiller
M. Gilles Richard – Conseiller
Mme. Audrey Robitaille- Conseillère
M. Éric Bélanger - Conseiller

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général par intérim, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Quelques citoyens (32) assistent à la rencontre.

O-041217-382 Ouverture de la séance ordinaire

Ayant constaté le quorum, la mairesse Jocelyne Lyrette déclare la séance ouverte.

O-041217-383 Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Julie Paiement, propose et résolu, d'adopter l'ordre du jour.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

O-041217-384 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2017

Le conseiller, Gilles Richard, propose et il est résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2017 soit adopté tel que rédigé.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres s'ils sont d'accord s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

O-041217-385 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 novembre 2017**

La conseillère, Audrey Robitaille, propose et il est résolu, d'adopter la séance extraordinaire du 29 novembre 2017 tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-041217-386 **Dépôt du rapport de la mairesse**

CONSIDÉRANT QUE la mairesse madame Jocelyne Lyrette a déposé à chacun des membres du conseil une copie de son rapport sur la situation financière de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE suite à ce dépôt, cette dernière en fait lecture aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes présentes dans l'assistance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bélanger et résolu d'adopter le dépôt du rapport de la mairesse et que celui-ci soit publié dans le journal "La Gatineaü" ainsi que sur le site WEB de la municipalité, conformément à l'article 955 du Code Municipal.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Acceptée à l'unanimité

O-041217-387 **Présentation des comptes payés novembre 2017**

Le conseiller, Jacques Richard, propose et il est résolu, d'adopter la liste des chèques émis ainsi que les paiements en ligne effectués pour la période de novembre 2017 au montant de 139,781.04\$.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-041217-388 Présentation des comptes dus pour novembre 2017

La conseillère, Audrey Robitaille, propose et il est résolu, d'adopter la liste des comptes fournisseurs dus pour la période de novembre 2017 au montant de 18,957.30\$.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-041217-389 Adoption des salaires payés pour novembre 2017

La conseillère, Christiane Cyr, propose et il est résolu, d'adopter la liste des salaires payés pour la période de novembre 2017, au montant de 53,231.05\$.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-041217-390 Liste des personnes endettées envers la municipalité

ATTENDU QUE chaque année, la secrétaire-trésorière doit déposer aux membres du conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité ;

ATTENDU QUE suivant l'article 1022 du Code municipal la secrétaire-trésorière est tenue d'inscrire le nom, le montant dû ainsi que les frais des personnes endettées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Gilles Richard et résolu d'accepter le dépôt de cette liste déposée par le directeur général intérimaire des personnes endettées envers la municipalité et d'autoriser celui-ci à faire parvenir à notre aviseur légal, tous les dossiers qui accusent un retard d'un minimum de deux années au 31 décembre 2017 (2016-2017) pour fin de collection des sommes dues, le tout en excluant les ententes de paiements qui sont respectées s'il y a lieu. Les dossiers seront envoyés à Me Marie-Josée Beaulieu le 1^{er} mars 2018.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-041217-391 Adoption du calendrier des séances ordinaire 2018

La conseillère, Audrey Robitaille, propose et il est résolu, d'adopter le calendrier des séances ordinaires 2018

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-041217-392 Paiement de Jean-Pierre Carrière Inc.

Il est proposé par Éric Bélanger et résolu d'autoriser le paiement de 2 471.78\$ plus les taxes applicables à la firme «consultations J. Pierre Carrière Inc.» pour le travail effectué aux archives municipales ainsi qu'à la clinique médicale, le tout conformément à la loi.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-041217-393 Publicité CHGA - Forfaitaire

CONSIDÉRANT QUE la radio communautaire CHGA offre aux municipalités un projet forfaitaire pour de la publicité

CONSIDÉRANT QUE nous réalisons une économie importante ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Audrey Robitaille et résolu d'accepter l'offre de 1550.\$ de la radio CHGA pour l'année 2018.

Ce montant sera imputé au budget 2018

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-041217-394 Appui à la municipalité de Déléage

Il est proposé par la conseillère Christiane Cyr et résolu d'appuyer les résolutions 2017-11-CMD-9658 et 2017-11- CMD-9651 de la municipalité de Déléage.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-041217-395 Radiation de comptes de taxes municipales à recevoir

CONSIDÉRANT QUE certains comptes à recevoir sont périmés et ne seront jamais acquittés ;

CONSIDÉRANT QUE deux factures sont au nom de la municipalité de Grand-Remous ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jacques Rodgers et résolu de radier les factures suivantes ;

Matricule	Propriétaire	montants
4964 55 3098	Municipalité de Grand-Remous	9.38\$
4965 10 0310	Municipalité de Grand-Remous	401.77\$
6061 95 3916	Henri Perron	9.38\$
6261 15 9284	Henri Perron	85.81\$

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-041217-396 Annulation du règlement #2017-09-10

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2017-09-10 concernant la concordance avec d'autres règlements pour officialiser la zone industrielle ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs questions sont encore sans réponse dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT QUE le service d'aménagement de la MRCVG n'est pas d'accord avec l'ensemble du règlement ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Audrey Robitaille et résolu d'annuler le règlement 2017-09-10 afin de régulariser l'ensemble des anomalies et de pouvoir recommencer le processus lorsque nous aurons réponse à nos questions.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adopté à l'unanimité

O-041217-397 Affichage de poste – Surveillants de la patinoire

Il est proposé par la conseillère Julie Paiement et il est résolu d'afficher le poste de surveillants de la patinoire avec la même description de 2016 et selon les conditions de la convention collective.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Il y a eu une question posée par les citoyens.

O-201117-398 Levée de la séance

Le conseiller, Jacques Rodgers, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 19h25 précis.

Adoptée à l'unanimité

**Jocelyne Lyrette
Mairesse**

**Jean-Marie Gauthier
Dir.gén. par intérim**